

N° 21 - Juillet 2018

Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-Info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.

mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).



RENSEIGNEMENT et numéros utiles

- * **Mairie** de 9h-12h & 14h30-17h - 04 92 83 60 07
- * **Services Techniques** 06 86 96 69 33
- * **Police Municipale** 06 86 96 69 35
- * **Permanence accueil CCAS** 04 92 83 77 19
- * **Office de Tourisme** 04 92 83 61 14
- * **Communauté de Communes du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- * **Déchetterie** 04 92 83 39 21
- * **Maison Médicale « Ducélia »** 04 92 83 77 40
- * **Médecin :**
- * **Dr Philippe VAN WINKELBERG** 04 92 83 77 40
- * **Dr Charles CORNET** 04 92 83 77 40
- * **Kinésithérapeute Patrice MICHEL** 04 92 83 60 10
- * **Kinésithérapeute Françoise GHESQUIERE** 04 92 83 65 24
- * **Cabinet Infirmière** 04 92 83 69 25
- * **Dentiste Dr Nathalie SIROT** 09 67 10 67 08
- * **Pharmacie Leocard** 04 92 83 61 01
- * **Vétérinaires** 04 92 83 00 00
- * **Urgences médicales** 15
- * **Pompiers** 18
- * **Gendarmerie** 17
- * **Hôpital « Ducélia »** 04 92 83 98 00
- * **Curé du secteur Verdon** 04 92 83 72 23

Taxis

* VINCENT Frédéric	06 42 29 21 76 06 83 68 46 82 04 92 83 75 87
* SAS SERANTO Anthony FRANÇOIS	06 11 26 97 31 04 92 83 61 62
* Jean-Jacques GUICHARD	04 92 83 60 80

LA DÉCHETTERIE

	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30	9h - 12h	13h30 - 17h30	9h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

RADIO VERDON

Bonjour, il est 10 heures et vous êtes en direct sur Radio verdon jusqu'à 13 heures. Au programme de cette journée.....



Avez-vous déjà entendu ces phrases ?

Radio verdon est présente sur les ondes tous les matins depuis 10 ans.

Et nous allons fêter cet anniversaire avec vous !!

Les 9 et 10 novembre, venez découvrir les studios de votre radio préférée.

Concert, découverte des techniques radiophoniques, débats, quizz musicaux seront au programme de ces deux jours de fêtes.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du samedi 10 novembre 2018 pour une soirée de ouf, tip top moumoute.

Et au passage, on vous rappelle que Radio verdon, c'est aussi et surtout votre radio, alors n'hésitez pas à passer nous voir !

Et surtout, on vous rappelle que Radio Verdon, c'est VOTRE radio, alors n'hésitez pas à passer nous voir !

La Radio des Pays du Verdon, retrouvez-nous ici :

BP3 - Place Marcel Sauvaire

Maison Nature & Patrimoine - 04120 CASTELLANE

ou ici : 04 92 74 47 75

voir là : castellane@radio-verdon.com

même par là : facebook :

Annabel Chauvet et Stéphane Boissel

sinon depuis poste radio au 91 FM !

(on est un peu partout...).



Castellanaises, Castellonais, chers amis,

Après la longue période de sécheresse en 2017, voilà qu'un épisode pluvieux infiniment long s'est abattu sur nos contrées coincées entre deux anticyclones. Les situations contrastées de notre climat nous renvoient immanquablement à la problématique du dérèglement climatique. Toute cette pluie est un bienfait pour nos nappes phréatiques. Toutefois au niveau économique, la météo capricieuse, avec des épisodes parfois très violents, est compliquée à gérer pour les commerçants, prestataires touristiques mais aussi pour les services municipaux et de secours.

Espérons que les mois à venir puissent être plus ensoleillés.

Concernant les projets structurants, notre commune est victime, comme toutes celles du milieu rural, d'un désengagement voire d'un oubli de l'Etat ce qui nous empêche de rénover nos routes ou tout simplement d'avancer. De plus, un véritable questionnement sur le devenir de nos communes qui se vident de leurs substances essentielles, se pose ; la compétence école vient d'être prise par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Il faut être clair, la proximité s'éloignant des concitoyens, nous ne pouvons que nous interroger sur la suite de cette série de réformes qui rend de moins en moins le Castellonais acteur direct du devenir de son territoire.

Tout se complique, le rôle et les missions des élus changent avec une nécessité d'avoir, en plus du travail de terrain, de réelles compétences techniques pour suivre les dossiers. A ce jeu-là il est à craindre un désengagement important des citoyens qui ne s'y retrouvant plus se désintéresseront de la politique. Un sursaut rapide de nos dirigeants politiques s'impose car la proximité est essentielle et conditionne la bonne réussite de tout projet politique.

Mais je voudrais aussi faire état de tout ce qui reste positif et notamment de l'investissement total de tous nos acteurs économiques, associatifs, administratifs, éducatifs, médicaux, sociaux, de sécurité, nos aînés, notre jeunesse ... Ils représentent la richesse de notre commune. Ainsi, les animations qui sont venues rythmées ce printemps et début d'été ont été réussies avec notamment la 12ème édition de la Fête de la Transhumance qui a fait venir de nombreux visiteurs. Cet été, Castellane sera encore bien animée avec les concerts des Mercredis Musicaux, du théâtre de rue, les nocturnes des commerçants, et encore bien d'autres évènements qui permettent de donner vie au village.

Je souhaite pour nous tous le bien vivre ensemble avec les valeurs de respect et de bienveillance, que l'intérêt particulier ne vienne pas faire obstacle à l'intérêt général et je me dis que chaque avancée en ce sens nous grandira. Je souhaite à toutes et à tous un excellent été 2018.

Avec mes sentiments dévoués,

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane



Vous reconnaissez-vous du Castellane Info décembre 2017

Rang du haut en partant de la gauche :

Michel Aimar, Françoise Vincent, Alain Aune, Joëlle Lions, Gisèle Gozzi, Claude Vincent, Agnes Guy, Patrick Aimar, Jean Guichard, J-Yves Casa, Françoise Terrien, J-Pierre Terrien.

Rang du bas en partant de la gauche :

Chaix Mrie-Christine, ???, ???, ???, Michel Silvestrelli, ??, Christine Rouvier, ??, ???

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
Nostalgie : 92.5 MHz
RFM : 104.9 MHz
Radio Verdon : 91 MHz



LES MOBIL-HOMES

Combiner les charmes du camping et le confort d'une résidence secondaire en acquérant un mobil-home, la solution est séduisante.

- À condition d'avoir bien mesuré les contraintes d'installation et de déplacement.
- À condition d'avoir déjà trouvé le parc de loisir ou le terrain de camping qui vous vendra ou vous louera l'emplacement nécessaire.

Qu'est ce qu'un mobil-home ?

Le code de l'urbanisme l'appelle « résidence mobile de loisir » et le définit ainsi : « véhicule terrestre habitable qui est destiné à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, qui conserve des moyens de mobilité permettant d'être déplacé par traction mais que le code de la route interdit de faire circuler » (article R.III-33).

Principales caractéristiques :

- La surface maximale d'un mobil-home est de 40 m²
- Il doit pouvoir être retiré à tout moment, ce qui suppose qu'il n'est pas scellé au sol et que son déplacement n'est pas entravé par des installations fixes telles que des abris ou des clôtures. Une terrasse ne sera tolérée que si elle est démontable.
- Il doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues, barre de traction...).

Où installer son mobil-home ?

Tout dépend de la durée de l'installation.

- Installation de trois mois

Vous pouvez installer votre caravane ou mobil-home (résidence mobile de loisirs transportable) dans votre jardin sans autorisation s'il s'agit d'une installation temporaire, c'est-à-dire qui n'excède pas plus de 3

mois dans l'année. Dans ce cas, la caravane ou le mobil-home ne doit pas être utilisé(e) comme habitation ou annexe à votre logement. La caravane et le mobil-home doivent conserver en permanence leurs moyens de mobilités (roues, barre de traction...) afin de pouvoir quitter leur emplacement à tout moment.

- Installation de plus de trois mois

L'installation de votre caravane ou mobil-home (résidence mobile de loisirs transportable) dans votre jardin est soumise à une déclaration préalable lorsqu'elle est effectuée pour une durée supérieure à 3 mois par an.

Le Plan Local d'urbanisme approuvé sur la Commune de Castellane stipule que l'installation des mobil-homes se fera sur le territoire uniquement :

- Dans les parcs résidentiels de loisir, aménagés à cet effet (Zone AUa : secteur du Cheiron uniquement)
- Dans les terrains de camping (zone Ut).

Les règlements correspondants sont téléchargeables sur le site de la Mairie de Castellane www.mairie-castellane.fr.

Le service « urbanisme » se tient à votre disposition pour tout complément d'informations à ce sujet.

Les sanctions encourues

Si la durée d'installation dépasse les trois mois, la commune peut dresser un procès-verbal pour constater l'infraction au Code de l'urbanisme. En cas d'infraction constatée, les contrevenants s'exposent à une amende prévue par le Code de l'urbanisme (article L.480-4) comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder 6 000 euros par mètre carré de surface. En cas de récidive, un emprisonnement de 6 mois peut en outre être prononcé.

LE PLAN CANICULE À CASTELLANE

Dans le cadre du Plan Canicule, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, handicapées ou isolées de sa Commune, vivant à domicile et qui en font la demande. Le but étant de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

La démarche d'inscription étant volontaire et facultative, le Maire de Castellane invite toutes

les personnes vulnérables : (âgées, handicapées ou isolées..., souhaitant se faire recenser sur le registre à remplir une demande d'inscription, sachant que celle-ci peut-être également faite par un tiers.

Pour vous procurer le formulaire de demande d'inscription, veuillez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale en téléphonant au 04 92 83 77 19 ou en cas d'absence à la Mairie de Castellane au 04 92 83 60 07.

RAPPEL RÈGLEMENTATIONS

Suite à la nouvelle législation sur le stationnement mise en place le 1^{er} Janvier 2018 au niveau national, la Mairie a décidé, afin de ne pas pénaliser les administrés ainsi que les touristes par une augmentation des tarifs du stationnement, de mettre en place une zone bleue sur la Place Marcel Sauvaire et la Place de l'Eglise.

Dorénavant il vous suffit d'apposer votre disque bleu européen, sur votre tableau de bord, bien visible de l'extérieur, en mettant l'heure de votre arrivée. Vous pourrez ainsi profiter de deux heures de stationnement gratuites. Au bout des deux heures, il vous faudra changer de lieu géographique, sous peine de verbalisation pour un stationnement abusif qui vous coûtera 35€ de même que la non apposition du disque bleu. Cette zone bleue est une chance à saisir pour tous. Nous comptons sur votre totale coopération. Si cela engendre des soucis ou incompréhensions par manque de civisme, la place pourrait redevenir payante. Cela permet une rotation des véhicules, évite les véhicules ventouses et laisse des places de stationnement aux touristes de passages.

Pas de changement pour la zone bleue sur le parking de la Boudousque qui reste d'une heure.

- **Rues Piétonnes :**

Il faut impérativement que les bornes qui se trouvent à chaque extrémité des rues piétonnes soient en

permanence remontées afin d'éviter la circulation intempestive des véhicules et des motos.

Tout véhicule se trouvant en stationnement dans ces rues sera systématiquement verbalisé pour un montant de 35€.

- **Chiens :**

Nous tenons à vous rappeler que tout propriétaire de chien, quel qu'il soit, doit tenir son animal en laisse et doit ramasser ses déjections. Art- 632-1 code pénal, art- L 211-23 code rural

Des sachets pour déjections canines sont disponibles gratuitement à la mairie, de plus des distributeurs vont être mis à votre disposition à plusieurs endroits de la commune très bientôt.

Pensons à la propreté de notre milieu de vie.

- **Ordures ménagères :**

Les poubelles mises à disposition dans les rues du village ne sont pas faites pour vos sachets d'ordures ménagères. Des containers sont à votre disposition dans différents endroits de la commune, lesquels sont destinés à recevoir uniquement vos déchets ménagers enfermés dans des sacs, pas de déchets en vrac, ni de cendres..

N'oublions pas la déchèterie pour tous les autres déchets encombrants qui ne sont pas à jeter dans les containers ni à déposer à côté de ceux-ci.

PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de Castellane ouvre ses portes pour la saison 2018.

Du 24 juin au 6 juillet et du 3 septembre au 30 septembre :

Lundi - mardi - jeudi : de 12h à 13h30

Mercredi : de 12h à 17h30

Samedi et dimanche : de 11h à 18h30

Tarifs 2 € adulte / 1 € enfant / 1 € matelas

Du 7 juillet au 2 septembre

Lundi - mercredi - vendredi - samedi et dimanche : de 10h à 19h

Mardi - jeudi : de 12h à 19h

Tarifs : 3 € adulte / 2 € enfant / 2 € location matelas



Prestations :

Eau chauffée, vestiaires, toilettes, toboggan, cours de natation possible sur demande auprès des maîtres nageurs, évacuation des bassins 30 min avant la fermeture.

Renseignements :

Tél. 04 92 83 60 07 (Mairie de Castellane) et 04 92 83 60 22 (piscine)

Toute l'équipe de la piscine vous attend !

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité grâce à la réduction de la végétation combustible, en rompant la continuité.

Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations et d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux flammes. Il améliore la sécurité et l'efficacité des secours et facilite ainsi l'extinction des feux.

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

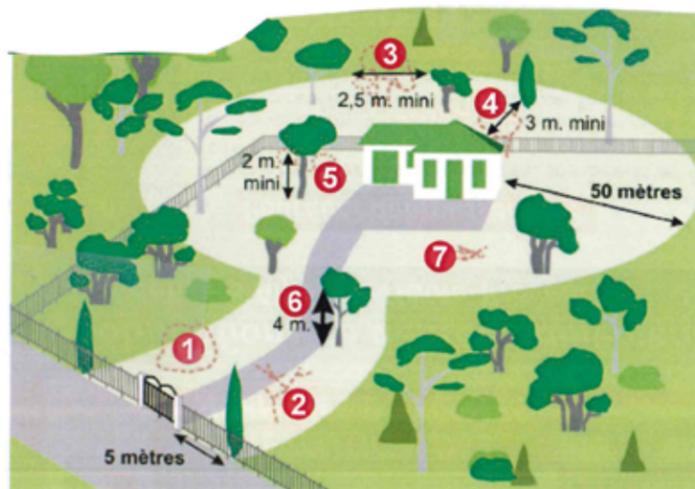
En revanche, toujours en zone boisée ou à proximité, les parcelles classées en zone urbaine, sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité.

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 - la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
- 2 - la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;
- 3 - la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres ;
- 4 - la coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;
- 5 - l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur ;
- 6 - la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;
- 7 - l'élimination de tous les végétaux coupés.



ATELIERS VITALITÉ ET MÉMOIRE SENIORS

La MSA en partenariat avec le CCAS de Castellane va mettre en place sur la commune, des Ateliers à destination des personnes retraitées portant sur la vitalité (prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes au quotidien) et sur la mémoire (comment faire travailler sa mémoire pour préserver ses capacités cérébrales et faire face aux trous de mémoire qui surviennent au quotidien.)

Ces ateliers fonctionnent sous forme de séances allant de 7 à 10 séances selon les ateliers et comprennent une partie « théorique » explicative et une partie avec des applications, qui sont en fait des exercices qui vont venir faire travailler différentes fonctions.

Une réunion d'information aura lieu à la salle des fêtes de Castellane, le lundi 3 septembre 2018 à 14h.

Et 6 dates seront retenues pour ces ateliers :
 Dépistage Vieillesse -
 Nutrition - Mémoire -
 Equilibre cerveau - Activité physique - Habitat.

Aussi, la MSA et le CCAS diffuseront l'information par la diffusion de Flyer, d'affiches.
 La MSA se charge de la communication auprès de leurs ressortissants et de leurs partenaires.

Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du CCAS de Castellane au 04 92 83 77 19.



DES NOUVELLES DU PROJET DE REVITALISATION DU « CENTRE-BOURG » DE CASTELLANE

Schéma de référence

Suite à la restitution du schéma de référence définitif l'hiver dernier, la Commune a engagé cette année, une étude de maîtrise d'œuvre financée à 70% par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) relative au réaménagement des espaces de stationnement de la salle des fêtes et des Aires. L'objectif de cette étude est de préparer la programmation des travaux d'aménagement des espaces publics et parkings et de déposer des dossiers de subventions afin de pouvoir réaliser les travaux.

Xavier Vicente, chef de projet « Centre-Bourg », rappelle que le schéma de référence est un document stratégique permettant la planification d'aménagements urbains. Il ouvre des perspectives en matière de réaménagement des espaces publics et d'investissement des sites disponibles au cœur du village. Il expose des préconisations d'aménagement afin de remédier aux dysfonctionnements urbains notamment durant la saison estivale. Enfin il cherche à favoriser l'émergence d'un village traditionnel provençal susceptible de répondre aux attentes contemporaines de fonctionnement et de pratique de l'espace urbain public.



L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Les élus rappellent qu'il y a une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes du Moyen Verdon avec des aides financières bonifiées

sur le centre ancien de la Commune de Castellane. Pour plus d'informations la municipalité invite les propriétaires occupants ou bailleurs intéressés à contacter directement LOGIAH 04, le bureau d'étude en charge de cette action. Permanences téléphoniques le mardi et jeudi matin au 04 92 71 05 58. Permanences physiques sur le territoire, voir les flyers disponibles en Mairie.

Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie et restructuration de l'îlot des Tilleuls

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie devraient débuter à l'automne prochain. L'objectif du Bailleur Social Habitations de Haute Provence, propriétaire des immeubles d'habitation, est de livrer dans les prochaines années 14 logements de types T4 et T5, rénovés, isolés et mis aux normes. Le quartier de l'ancienne gendarmerie devrait progressivement se transformer avec l'arrivée du centre de tri de La Poste et la réfection des espaces de circulation avec marquage au sol des parkings.

Le début des travaux dans l'îlot des Tilleuls est programmé pour l'automne prochain. Il s'agit des travaux de désamiantage, démolition, réhabilitation de l'ancienne Sous-préfecture située rue Nationale. La commune et le Bailleur Social Habitations de Haute Provence espèrent livrer dans les deux années à venir 10 logements sociaux destinés prioritairement aux personnes âgées ou handicapées, un jardin semi-public ainsi qu'un local commercial et un atelier artisanal en rez-de-chaussée de ce bâtiment. Ce chantier d'envergure constitue la première phase de la restructuration globale de l'îlot urbain.

Embarquement des sports d'eau-vive saison 2018



La zone d'embarquement des sports d'eau vive sera déplacée sur le parking de la piscine respectant de ce fait les perspectives d'aménagement d'une zone d'embarquement qualitative dans le cadre du projet « Grand-Site » porté par le Parc naturel régional du Verdon. Dès l'été 2018, le stationnement de la piscine sera strictement réservé aux professionnels de l'eau-vive les jours de lâcher d'eau.

Logements sociaux Espace Saint Martin Habitations de Haute Provence (H2P)

Suite à un entretien avec le bailleur social Habitations de Haute Provence, partenaire de la Commune dans le cadre du projet de revitalisation du « Centre-Bourg ». Le représentant du bailleur précise que 9 logements sont à louer dans la résidence Saint Martin. Pour bénéficier d'un logement social il suffit de faire une demande auprès du bailleur directement sur le site internet suivant : <http://immobilier04-hhp.fr/> soit en vous adressant auprès de la Maison de Services au public (CCAS). Les logements disponibles immédiatement ou prochainement à la location vont du T2 (3^e étage, 48 m², loyer 332.40 €/mois) au T4 (3^e étage 85 m², loyer 503.85 €/mois) pour plus d'information veuillez-vous contacter le bailleur social.

La Résidence Saint Martin a été l'objet d'importants travaux au cours l'année 2018. Dans l'ensemble des 17 logements, le bailleur a réalisé le remplacement des fenêtres ainsi que des volets. Pour ce faire, il a opté pour des équipements très performants au niveau thermique et acoustique. Les pièces à vivre des façades côté rue principale ont été équipées de volets intérieurs. Les tableaux électriques, les prises et interrupteurs sont remplacés pour une mise aux normes de l'installation. Nous avons fait poser des équipements de chauffages électriques de dernière génération qui vont apporter un confort supplémentaire aux résidents. Les accumulateurs de chaleurs dans certains séjours ont aussi été remplacés. Habitations de Haute Provence a modernisé les équipements sanitaires des logements, remplacé la robinetterie, certain meuble évier, les lavabos, les blocs sanitaires (wc), ainsi que les flexibles de douches et les douchettes.

Sur les abords directs du bâtiment le bailleur social est également intervenu, il a notamment fait réaliser un trottoir surélevé sur la partie nord du bâtiment afin d'éviter au maximum l'arrivée d'eau pluviale en pied de façade, l'accès voirie a été redéfini et calibré afin d'éviter les ruissellements depuis la voie communale. H2P a aussi refait l'étanchéité de la terrasse à l'arrière du bâti-

ment côté parking. Il a été posé une pompe de relevage dans une cave du rez-de-chaussée afin d'évacuer les eaux parasites qui sortent du drain. Enfin, il a réorienté les descentes de gouttières afin de limiter l'apport d'eau pluviale en pied de bâtiment et une partie de la toiture a été révisée côté rue principale.



Développement économique

Le diagnostic « le commerce et l'artisanat dans le Centre-Bourg » réalisé par l'animatrice thématique Mme Manon CAMPHYN a été présenté et validé en décembre 2017 aux élus, et en février 2018 à l'association des commerçants. Il a permis d'élaborer un plan d'actions stratégiques. Ce plan propose sur le long terme de lutter contre la vacance commerciale, de fédérer les acteurs autour des animations et de favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets.

Que s'est-il passé en 2018 concernant la revitalisation commerciale ?

Dès le mois d'avril, l'association des commerçants s'est mobilisée en partenariat avec la Commune, Brico rigolo, le club des Aînés ainsi que de nombreux habitants afin de participer activement aux animations de la fête de la Primavera. La conviction de départ est un constat commun : « faire vivre le village grâce aux animations contribuera à étendre les ailes de saisons ». Ainsi, l'opération fleurs géantes est sortie de terre. Fabriquées collectivement, elles ont poussé à chaque coin de rue lors de la fête du printemps afin de créer une ambiance bucolique et attirer la curiosité des habitants et des visiteurs. Cette opération souhaite être réitérée pour les années à venir. Si vous souhaitez participer à l'opération, vous pouvez contacter l'Association des Commerçants.

En parallèle de l'opération fleurs géantes, la Commune a inauguré sa première vitrine d'art éphémère en avril 2018. L'objectif est double : lutter contre les vitrines vacantes et promouvoir les artistes et artisans locaux.



En effet, jusqu'au mois de septembre Castellans et visiteurs auront le plaisir de découvrir de nouveaux artistes et artisans d'art.

Au cours de cette période, le local d'exposition sera ponctuellement ouvert au public afin que les visiteurs puissent échanger avec les artistes et artisans sur leurs créations et sur la démarche de revitalisation commerciale visant à animer les lieux et attiser le regard de visiteurs curieux.

La vitrine a déjà accueilli ses deux premières expositions. Capucine SIMONIS et Setâreh DANESHVAR originaires de la Palud-sur-Verdon, ont été les premières artistes à exposer dans la vitrine. Amies dans la vie et s'inspirant l'une de l'autre dans leurs œuvres, elles nous ont offert un univers intimement lié au monde sauvage et à la nature.



La seconde exposition met à l'honneur le troisième art et les artisans. Nathalie Bakker-Torrero, passionnée de photographie, nous révèle son regard sur l'artisanat et le travail manuel.

Il vous reste encore quelques jours pour venir découvrir

son univers. L'artiste nous ouvrira ses portes le 23 juin 2018, alors profitez-en !



On ne vous dit pas tout ! L'équipe « Centre-Bourg » vous a réservé une programmation choc jusqu'au mois de septembre ! Alors laissez-vous surprendre et rendez-vous au 36 rue Nationale 04120 Castellane.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions du Centre-Bourg ?

Les élus sont heureux de mettre prochainement à disposition des habitants des flyers et un livret explicatif du projet « Centre-Bourg ». Ces documents retracent l'histoire du projet avec de nombreuses explications et illustrations.

N'hésitez pas à venir les chercher en mairie ! Ils seront disponibles également sur le site internet de la mairie <http://www.mairie-castellane.fr/>



VERDON TOURISME AVANCE VITE ET BIEN !

Depuis le 1^{er} juillet 2017, suite à l'entrée en vigueur de la loi Notre, (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) Castellane accueille le siège de l'association Office de Tourisme Intercommunal Verdon Tourisme.



Cette nouvelle structure touristique née de la fusion des anciens OT de Colmars-les-Alpes, Saint-André-les-Alpes, Annot, Entrevaux, La Palud sur Verdon et Castellane a notamment pour mission d'assurer la promotion de la totalité du territoire de la communauté de communes Alpes Provence Verdon. Depuis moins d'un an, grâce à l'implication des membres de son conseil d'administration aux côtés des techniciens salariés, un important travail collaboratif a déjà été accompli dans le seul intérêt du développement touristique de notre territoire et de ses sites remarquables.

Dynamique, professionnelle, passionnée, l'équipe

rassemblée autour d'Elisabeth Gaglio sa présidente et d'Anne-Marie Muratori sa directrice, insuffle une nouvelle dynamique basée autour de l'échange et de la collaboration avec les professionnels du territoire. Elle fait de la qualité son objectif premier ce que les visiteurs ne

manqueront pas d'apprécier.



FESTIVITÉS ET MANIFESTATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AVEC LE SERVICE ANIMATION DE LA MAIRIE

Pour l'année 2018, la Commune de Castellane a réalisé une programmation riche en animation, qui saurait satisfaire petits et grands.

Le Service Animation a été créé avec la prise de poste de Zoé Ferreri en fin d'année dernière qui avait effectué un service civique de mars à octobre 2017. En effet, avec la réorganisation touristique du territoire et le transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité, toutes les animations ont été reprises par la Commune, avec bien évidemment une continuité dans le partenariat avec le Bureau d'Informations Touristiques, qui est toujours d'une aide précieuse quant à la diffusion des informations.

La saison 2018 a débuté au printemps avec la journée **Primavera**, le samedi 28 mai, qui met à l'honneur le jumelage entre Castellane et Pescasseroli, commune italienne de la province de L'Aquila dans la région des Abruzzes. Un apéro musical s'est tenu sur la Place

Marcel Sauvage, un atelier de fabrication de pâtes à la Maison Nature & Patrimoines et un grand repas italien à la salle des fêtes, cuisiné par le Comité de Jumelage, le tout en musique avec le groupe Aqua Pizza !

Les 8, 9 et 10 juin c'est la 12^e édition de la **Fête de la Transhumance** qui a eu un franc succès avec de nombreux visiteurs durant tout le week-end et une météo des plus radieuses. Malgré la difficulté de trouver un troupeau, le Service Animation s'est démené pour vous offrir un beau programme. La journée du vendredi est consacrée aux enfants de Castellane avec des ateliers autour de la laine et la soirée est dédiée au théâtre avec une représentation de la troupe des Cabotins. Le samedi matin, une trentaine de participants ont chaussé les baskets pour la randonnée « Sur les pas des bergers » accompagnée par Laurent Pichard de Verdon Nature et Pierre Bonnet qui a réalisé le sentier Amountagna à Villars Colmars. Ensuite, la visite d'exploitation de la « Ferme de la Palud » a permis de



mieux comprendre le métier d'éleveur. Le temps de reprendre des forces et c'est le baléti sur la place Marcel Sauvaire avec le groupe « Lu Barbaluc ». Le dimanche, toute la journée c'est le marché paysan et ses produits du terroir, les ateliers tissage, fabrication de décor en feutre, jeu sur le pastoralisme, danses et musiques folkloriques, démonstration de dressage de chiens de berger, balades à dos d'ânes, démonstration de tonte, repas des bergers. La Commune remercie chaleureusement tous les participants et bénévoles.



Le samedi 23 juin, nouveauté avec la **Fête de la Montagne** qui fait son apparition cette année. Pour l'organisation, la Commune s'est entourée de l'AEP, du Bureau des Guides de Canyon, du Groupe Montagne des Sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute-Provence, du Parc du Verdon et du Comité des Fêtes. C'est une journée qui se veut sportive avec un programme qui fait la part belle aux activités de pleine nature : initiations VTT et kayak, tyrolienne exceptionnelle pour descendre du Roc, démonstration par le GMSP, conseils sur la montagne par les écogardes du Parc du Verdon. Et le soir, on saute le feu de la Saint-Jean derrière la salle des fêtes, sur le rythme des chansons des Fantacoustiks !



En juillet et août, ce sont 8 rendez-vous à ne pas manquer ! Découvrez les **Mercredis Musicaux**, chaque mercredi soir, à 21h, un concert gratuit sur la Place Marcel Sauvaire. Au programme cette année, du flamenco, de la country-rock, du reggae, du jazz manouche, de la pop-funk, du beatbox et du blues. Ça va swinguer ! Le programme détaillé est disponible en mairie, Bureau d'Informations Touristiques, Maison Nature & Patrimoines, les commerçants de Castellane, les partenaires et sur internet.

Sans oublier le bal du 14 juillet organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Castellane et la traditionnelle fête de la Libération, le jeudi 17 août ! Les feux d'artifices vous en mettront plein les yeux et les bals vous feront danser jusqu'au bout de la nuit.

Le samedi 8 septembre, on vous donne rendez-vous pour le Forum des Associations. Et enfin, on finira l'année par le Calendrier de l'Avent Grandeur Nature.

Au total, c'est plus de cinquante événements répartis sur toute l'année, organisés par le Service animation et financés par la Commune de Castellane. À cela s'ajoutent les subventions aux associations pour les manifestations proposées par le Comité des Fêtes, l'amicale des Pompiers, l'association des commerçants,... Pour 2018, la Commune investit 45 000 €

dans les animations et a créé un emploi à plein temps. En tant que pôle Tourisme, Castellane affirme sa volonté de participer au développement touristique et économique de tout un territoire.

Ce programme riche est possible grâce à tous les bénévoles et les membres d'associations impliqués dans la vie du village. L'ensemble des élus et le personnel communal les remercient chaleureusement.

Guide des Animations « Sortir à Castellane »

Force d'initiative, les Services Cultures et Animations de la mairie ont travaillé pour concevoir la première édition du guide des Animations 2018 « Sortir à Castellane », recensant les animations du village et ses hameaux, de mai à décembre.

Ce livret est destiné aux habitants du territoire. Il a pour objectif une meilleure communication et visibilité des événements de tous, directement chez vous. Gratuit et avec un format de poche, il est l'outil de toutes vos sorties ! Tout un programme est concocté pour éveiller les curiosités avec du théâtre, de la danse et musique traditionnelle provençale, du cirque, des

conférences, des expositions liées à l'histoire, la géologie ou l'art contemporain, la fête patronale et le corso, les feux d'artifice, les concours de boules, des groupes musicaux électriques, nous faisant voyager du jazz au rock et de la salsa à la country. Sans oublier les marchés, foires et vide-greniers, qui sont des moments incontournables d'échanges et de rencontres, ancrés dans la vie du village. Le tout dans un seul document !

Plus de cinquante événements sont prévus en 2018, organisés par la Commune de Castellane et la Maison Nature & Patrimoines, en partenariat avec les associations locales, les bénévoles, les habitants et avec le soutien du Bureau de Verdon Tourisme de Castellane pour la diffusion des informations.

Distribué courant mai, vous avez pu retrouver ce livret directement dans votre boîte postale, ou chez vos commerçants. N'hésitez pas à venir chercher votre exemplaire en mairie.

Pour « Sortir à Castellane » vous n'avez plus à chercher ! Disponible sur internet : <http://www.mairie-castellane.fr/spectacle-vivant-a-castellane>

Informations utiles

Service Animation :
Téléphone : 04 92 83 19 23
Mail : animation@mairie-castellane.fr

Mairie :
Téléphone : 04 92 83 60 07
Mail : accueil@mairie-castellane.fr

Maison Nature & Patrimoines :
Téléphone : 04 92 83 19 23
Mail : maisonnaturepatrimoines@gmail.com

Bureau de Verdon Tourisme - Castellane :
Téléphone : 04 92 83 61 14
Mail : castellane@verdontourisme.com

Remerciements

Plus de quarante associations dynamisent la vie à Castellane. C'est grâce aux nombreux bénévoles qu'un programme annuel d'activités peut être mis en place. La Commune de Castellane soutient chaque action et remercie toutes les associations.

SORTIR À CASTELLANE

GUIDE DES ANIMATIONS SAISON 2018



LA CHAPELLE SAINT-THYRSE SÉLECTIONNÉE AU LOTO DU PATRIMOINE

La chapelle Saint-Thyrse de Robion a été retenue parmi les 260 édifices sélectionnés pour le Loto du Patrimoine organisé par la mission Stéphane Bern. Bref rappel historique : la chapelle classée au titre des Monuments Historiques le 12 avril 1944. Située au hameau de Robion, la chapelle Saint-Thyrse est un édifice exceptionnel, datant du X^e siècle. Elle est l'ancienne église paroissiale de la commune disparue de Robion, fusionnée avec la commune de Castellane en 1973. L'édifice est isolé, loin du village, l'enclos du cimetière est encore blotti contre son chevet. Un cimetière antique se trouvait déjà à proximité. Non loin de là passait la vieille route, d'origine romaine, comme l'atteste la découverte de monnaies au « col de Robion », qui menait de Castellane à Comps.

La chapelle a eu une vie architecturale mouvementée avec de nombreuses restaurations. Ainsi, au cours du XIX^e siècle, le village de Robion a été abandonné et la chapelle moins entretenue. Elle a été sommairement consolidée en 1942 par l'abbé Garnier avec le concours des compagnons de France. La chapelle Saint-Thyrse a été classée au titre des Monuments Historiques le 12 avril 1944. En 1979, un grand chantier de restauration de l'édifice a été mené par le ministère de la Culture, sous la direction de Dominique Ronseray, architecte en chef des Monuments Historiques. Toutefois, dès les années 1980 des infiltrations sont apparues, notamment dans les maçonneries des murs de la nef. C'est pourquoi une toiture en bac acier a été installée en 1990. En attendant de pouvoir mener un véritable projet de restauration, la Commune de Castellane a réalisé des travaux d'urgence en 2010



et 2011 sur le clocher tour et a installé le filet de protection et le périmètre de sécurité en 2016.

Afin de mieux connaître l'édifice, la Commune a demandé une étude patrimoniale réalisée en 2013 par le Service Départemental d'Archéologie. Des relevés pierres à pierres, une étude archéologique du bâti et des recherches archives ont donné lieu à un rapport. Également, des sondages géologiques ont été effectués en 2013 tout autour de l'église, puis, un diagnostic architectural en 2015. Ce diagnostic a montré que l'édifice était en mauvais état et dangereux et a donné une estimation de travaux à hauteur d'un million d'euros. Pour continuer l'avancement du dossier, en 2017, la Commune a recruté Stéphane Bérhault de l'agence AEDIFICIO pour une mission de maîtrise d'œuvre. M. Bérhault doit établir un projet précis et chiffré de restauration. Son programme doit être validé par la Conservation Régionale des Monuments Historiques, ministère de la Culture.

Il sera prévu en tranches de travaux afin de pouvoir le financer sur plusieurs exercices budgétaires.

Néanmoins, rassembler une telle somme, même avec le soutien des partenaires que sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Sud et le Département des Alpes de Haute-Provence n'est pas une mince affaire. En outre, il est envisagé une souscription avec la Fondation du Patrimoine. Ainsi, la sélection du projet de restauration de cet édifice au Loto du Patrimoine permettra de finaliser le budget et d'envisager les travaux. La Commune a la volonté de restaurer et valoriser son patrimoine bâti pour enrichir et connaître son histoire mais aussi la partager avec les habitants et la population touristique.

Pour plus d'informations sur la chapelle :

http://www.mairie-castellane.fr/fiche/patrimoine-bati-de-castellane-visites/patrimoine_culturel/chapelle-saint-thyrse/4778539/54188

EXPOSITION « LA MARCHÉ UNIVERSELLE » DANS LES JARDINS DE LA TOUR TOUT L'ÉTÉ

À l'automne 2017, l'association Art et Culture Fabri de Peiresc, en partenariat avec la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, a permis la réalisation d'un projet commun et participatif avec les artistes de « La Ménagerie », projet qui a pour but de promouvoir notre territoire et de créer du lien entre les habitants.

La Commune de Castellane avait soutenu et aidé à ce projet intitulé « La Marche Universelle ».



Vous avez peut-être participé au tournage lors du passage des artistes dans les collèges de Castellane et Saint André-les-Alpes, ou sur la place Marcel Sauvage à Castellane ou encore lors de la foire agricole de Saint André-les-Alpes. Le principe était simple : chaque pas est décomposé en 12 poses, à chaque pose une personne prend place dans le dispositif, guidée dans son mouvement par Joanna et Cyrille jusqu'à obtenir la position idéale.

Et attention CLIC, photo ! Vous êtes dans la boîte ! Toutes ces photos des habitants du territoire ont été montées pour faire un film qui donne à voir un personnage universel, composé d'une multitude de singularités et qui montrent différents lieux du territoire.

Retrouvez cette vidéo sur le site internet de la Mairie : <http://www.mairie-castellane.fr/spectacle-vivant-a-castellane>

En plus de la vidéo, des portraits d'habitants grand format ont été imprimés sur des bâches et installés sur le rempart dans les Jardins de la Tour à Castellane pendant un mois en novembre 2017.

Si vous n'avez pas pu les voir, ces portraits reviennent « habiter » les Jardins de la Tour en juillet et août !

N'hésitez pas à monter dans les Jardins pour reconnaître les habitants, découvrir l'installation ou tout simplement passer un agréable moment dans les Jardins.

ART & CULTURE

Nous, Art et Culture Fabri de Peiresc, sommes l'association culturelle de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière. Partout sur le territoire nous proposons une programmation artistique professionnelle variée, enrichissante et gratuite à destination de tous les publics. Forts de nos 20 ans d'existence, nous venons aussi en appui aux différents projets culturels publics comme privés qui voient le jour. Que ce soit à travers la programmation de saisons culturelles, d'interventions en milieu scolaire et à l'hôpital, ou de temps forts comme « Musique en Novembre », nous nous efforçons de faire en sorte que les basses saisons soient hautes en émotion.

Sachez d'ailleurs qu'en 2018 nous n'avons pas dit notre dernier mot et que « la Chouette » vous prépare bien des surprises ! Résidence artistique, festival de musique, représentations théâtrales et bien d'autres activités sont au programme... Il ne manque plus que vous !



PEINTURE, SCULPTURE, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRES DE BARRAGE, COMPTINES...

Demandez le programme de la maison Nature & Patrimoines !

Depuis le 14 avril dernier, c'est reparti pour une nouvelle saison à la Maison Nature & Patrimoines. Le programme a débuté avec l'exposition d'Arïc Leroy « Les délires d'un stylo bic », qui a reçu un accueil enthousiaste et chaleureux. La Maison Nature & Patrimoines a la volonté de mettre à l'honneur des artistes locaux et a continué, dans le cadre de l'Art de mai, avec l'exposition de Pierre Galleano « En cercle et en boules ». Là encore, de nombreux Castellonais et autres visiteurs ont pu apprécier les talents de l'artiste.

A partir du mois de juin, la programmation évolue vers des contenus plus scientifiques. Durant toutes les vacances d'été, l'exposition « On s'installe ? », prêtée par le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon (Quinson) vous invitera à découvrir le site paléolithique des Près de Laure, situé dans la commune de Jabron et les métiers de l'archéologie. Et pour finir l'année, de septembre à novembre, c'est une halte dans

le monde de l'enfance avec plouf, comptines, jeux de doigts et d'autres surprises qui vous sera proposée. Cette exposition intitulée « Le folklore enfantin » est réalisée en partenariat avec l'association Petra Castellana et les ouvrages que Jean-Luc Domenge viendra nous présenter.

La Maison Nature & Patrimoines a aussi décidé de renforcer son programme d'animations autour de l'exposition « Histoires de barrages » inaugurée en mai 2017. Celle-ci est mise à l'honneur à travers de nombreux événements tout au long de l'année tels que « La Nuit des Musées », qui s'est déroulée le 19 mai dernier, avec des lectures d'archives et une représentation théâtrale centrées autour de l'histoire de la construction des barrages. La Maison Nature & Patrimoines a donné carte blanche à la troupe des Cabotins pour leur spectacle 2018 « La capture du Verdon » qui est donné sur les bords du lac de Castillon. Un vrai succès unanime à chaque représen-



tation et un grand bravo aux Cabotins ! Egalement, une visite de l'exposition est programmée tous les derniers dimanches du mois à 14h. Une animation enfants pour la période estivale sera consacrée au thème des barrages sur le Verdon. Pauline propose également des visites guidées pour les saisonniers, les commerçants, les prestataires d'eau vive, l'équipe du Bureau d'Informations Verdon Tourisme,...

Et enfin, le catalogue d'exposition est désormais disponible à la boutique du musée. L'exposition « Histoires de barrages » est visible jusqu'au 4 novembre 2018, profitez-en !

Comme chaque année la Maison Nature & Patrimoines propose un programme d'animations estivales hebdomadaire dédié aux enfants. Dès le mardi matin, ils pourront devenir de petits archéologues à la recherche des traces du passé. Le vendredi matin, ils entreront dans le monde des barrages hydroélectriques pour découvrir comment est produite l'électricité. Sans oublier, tous les jeudis matins, les sorties natures à la découverte de la géologie de la Vallée des Sirènes avec un accompagnateur en montagne.

La Maison Nature & Patrimoines s'investit également

dans de nombreux événements qui viennent ponctuer la saison :

- la Fête du printemps et une semaine d'animations sur les jardins pour petits et grands en avril ;
- la Nuit des musées en mai ;
- les Journées nationales de l'archéologie en juin avec la visite des fouilles du site de Petra Castellana en partenariat avec le Service Départemental d'Archéologie ;
- les Journées européennes du patrimoine en septembre et une conférence de Jean-Luc Domenge et Mickaël Crosa sur l'exposition « Le Folklore enfantin » ;
- et enfin les Rendez-vous de l'automne en octobre avec le pressage de fruits en partenariat avec le Parc du Verdon, sans compter la participation de la Maison Nature & Patrimoines à la fête de la Transhumance.

N'hésitez pas à découvrir toutes nos animations sur notre site internet ou directement à l'accueil de la Maison Nature & Patrimoines. Toute l'équipe sera ravie de pouvoir vous renseigner et vous conseiller.

Tél. : 04 92 83 19 23

www.maison-nature-patrimoines.com





LA TOUR DE L'HORLOGE

Suite à l'arrachement d'une partie de la toiture de la Tour de l'Horloge le 29 mai, la Mairie de Castellane a sollicité une intervention de l'équipe des pompiers du Centre de Secours de Castellane. Pour mettre en sécurité les éléments qui menaçaient encore de s'envoler, il a fallu faire appel à Manosque avec le camion de pompier équipé de la grande nacelle de 32 mètres car le sommet de la Tour est à plus de 25 mètres de hauteur. Après cette intervention très réussie de la part des pompiers, la Mairie a demandé à l'entreprise AMAK, spécialisée dans les travaux de maçonnerie en hauteur, d'installer un filet

de sécurité entourant la totalité du sommet de la Tour de l'Horloge soit la toiture, le fût et le campanile. La Tour est donc aujourd'hui protégée solidement et la sécurité des personnes est assurée.

Toutefois, les travaux ne vont pas s'arrêter au filet puisqu'un projet de restauration de la Tour est en cours comprenant la réfection des enduits, des toitures, des mâchicoulis et du campanile en fer forgé.

L'architecte M. Stéphane Bérhault de l'agence AEDIFICIO a présenté un projet qui a été validé par la Conservation Régionale des Monuments Historiques

en mars 2018. Les demandes de subventions ont été faites et le dossier a reçu le soutien de la DRAC et est en attente des retours, que l'on espère favorables, du Département et de la Région. Trois mois de chantier sont nécessaires avec une installation de chantier spécifique, un échafaudage en hauteur pour éviter de bloquer la rue et des travaux de décaissage qui vont engendrer de la poussière.

La Tour est située juste à côté du Bureau d'Informations Touristiques très fréquenté de mai à octobre. Ainsi, en accord avec l'architecte, les élus du Conseil municipal envisagent de procéder aux travaux sur la Tour à partir de février ou mars 2019 pour ne pas gêner la saison touristique cette année.

Après ce chantier, la Tour retrouvera toute sa splendeur, dominant l'entrée de ville de Castellane et sera un vrai atout patrimonial et touristique.



FAIRE DÉCOUVRIR LES COLLECTIONS DE L'ASSOCIATION PETRA CASTELLANA

Grâce au soutien de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et de la Commune de Castellane, l'association Petra Castellana poursuit son travail d'inventaire, d'information et de valorisation de ses collections « Arts et Traditions Populaires » regroupant environ 15.000 objets ethnographiques. L'inventaire permet de faciliter les recherches entreprises par l'association, de favoriser les prêts d'objets entre les différents musées du département et de mieux connaître les collections du musée.

Ainsi, l'association utilise comme tous les musées du Département faisant partie du réseau le logiciel « Flora musée », mis à disposition gratuitement par la Conservation Départementale des Alpes de Haute-Provence, service animé par Marianne Decastille. Ce travail sur les collections constitue bien évidemment la base des expositions.

Cet été, l'association fait sortir de ses réserves quelques-uns de ses trésors. Une cinquantaine d'objets et de documents sont prêtés à « Secrets de Fabriques » pour les expositions « Travailler aux champs » et « L'agriculture un jeu d'enfant ! », organisées au musée de La Minoterie à La Mure Argens. A Castellane, l'association propose au public, dès le 15 septembre, un retour sur le monde de l'enfance avec une exposition au premier étage de la Maison Nature & Patrimoines intitulée « Le folklore enfantin » qui mettra en avant la seule chose sérieuse pour l'enfant : le jeu. Cette exposition sera visible jusqu'au 5 novembre.

Cette année, l'association Petra Castellana renouvelle ses Rencontres du Moyen Verdon qui depuis onze ans faisaient découvrir des lieux, des savoir-faire, des connaissances et faisaient se retrouver habitants, curieux et passionnés des patrimoines.

Cette animation était soutenue par la Communauté de Communes Moyen Verdon a reçu en 2018 la confiance des élus de la nouvelle Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. C'est ainsi que l'association va proposer à l'automne les Rencontres des Patrimoines, avec pour thème « Collections et collectionneurs ». L'association souhaite connaître davantage les richesses patrimoniales du territoire en termes de collections ethnographiques. De ce fait, elle réalise des enquêtes



auprès de particuliers ou d'associations connus pour posséder un grand nombre d'objets en lien avec la thématique de la vie quotidienne de la fin du XIX^e siècle aux années 1950. L'objectif est de mettre en relation ces personnes « ressources » pour créer des liens solides profitables à la création et au prêt d'objets dans le cadre de futures expositions.

La première rencontre se déroulera à Colmars-les-Alpes le 22 septembre 2018 à la Maison-Musée. Puis, l'association propose de vous emmener à Braux le samedi 6 octobre en compagnie d'une structure amie et voisine qu'est l'Ecomusée de la Roudoule.

Enfin le samedi 20 octobre, on vous donne rendez-vous à la Maison Nature & Patrimoines pour finir cette tournée sur les collections.

Pour tout renseignement : petracastellana@free.fr



ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS « VIVRE À CASTELLANE »

L'association des Artisans et Commerçants « Vivre à Castellane » compte en 2018, 88 adhérents. Bon nombre de commerces ont changé de propriétaire cette année, nous leur souhaitons la bienvenue et également beaucoup de réussite dans leur nouvelle activité. Vous avez pu découvrir la nouvelle édition du livret des commerçants et artisans « Vivre à Castellane » disponible sur les comptoirs de nos partenaires.

Cet été nous comptons sur les commerçants pour faire vivre et animer les rues du village avec leurs étalages pleins de couleurs et de senteurs et ainsi que sur les restaurateurs pour mettre en valeur les saveurs

de la Provence, des artistes de rue viendront ponctuer les soirées nocturnes des commerces les mardis soirs en juillet et août. Puis en août se tiendront les jours fous. Les 1^{er} et 2 septembre se déroulera un week-end provençal avec animations et marché ; en novembre et décembre nous organiserons les traditionnelles fêtes de fin d'année avec le loto, la soirée choucroute, et enfin nous espérons avoir la météo avec nous le 8 décembre lors du marché de Noël.

N'oubliez pas Castellane est un merveilleux centre commercial avec tout ce dont vous avez besoin au pied de chez vous et les artisans vous attendent pour de petits travaux ou bien de gros chantiers.

JUDO CLUB CASTELLANAIS

Dès le 9 septembre les judokas reprenaient le chemin des tatamis au dojo José Deneve. Les jours d'entraînements et horaires sont inchangés. Les mardis et vendredis de 17h30 à 20h30. C'est désormais Franck Berenguel titulaire du C.Q.P. qui encadre les différents cours avec l'aide de Christian Dufлот.

Le TAISO (gymnastique japonaise) a lieu tous les vendredis à 18h15.

Pour la 2^{ème} année le club est présent au Forum des

associations au foyer culturel. Le 17 décembre le loto du judo a connu son succès habituel. Les minimes ont participé aux compétitions départementales et ont été classés.

Un stage d'été sera proposé avec le club de Mouans Sartoux du 23 au 28 Juillet prochain à Castellane. Judo et sports nautiques sont au programme.

Enfin le 15 juin la remise des grades s'est déroulée au dojo J. Deneve à 18 heures, suivie du buffet de fin de saison.



ÇA BOUGE CHEZ CAP'VERDON, MONTAGNE & PARTAGE

Cette année scolaire a été une année riche en action pour CAP'Verdon. Tout d'abord, nous tenons à vous présenter le bureau et le conseil d'administration élus en début d'année 2018 :

- Edith Perez Présidente
- Jean Demandolx Trésorier
- Francoise Copin Secrétaire
- Amélie Boffa (CA)
- Jean-Denis Couillet (CA)
- Marielle Bruel (CA)
- Thierry Villellas (CA)
- Odile Capon (CA)

Virginie COPIN est salariée de l'association.

Les actions :

Cimgo

Cet automne nous avons accueilli en partenariat avec le Gite des Robines, lors d'un transfert de 2 jours, les enfants de l'EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Edelweiss à Tartonne. Ils ont pu descendre le Col du Défens en Cimgo.

Une véritable réussite aux vues de leur sourire enchanteur.

Tandem-ski

Cet hiver nous avons réalisé 19 sorties tandem-ski dans les stations du Val d'Allos, malgré quelques difficultés climatiques rencontrées. L'année prochaine, nous complétons notre offre grâce à l'acquisition d'un

tandemflex spécialement conçu pour un large public, avec son amortisseur atténuant les impacts au sol, permettant une glisse en douceur.

Nous avons également fait l'acquisition d'une remorque fermée afin de faciliter le transport de notre matériel. Elle est floquée à nos couleurs et, en toute modestie elle est trop belle !

Sport-santé

Comme l'année dernière nous sommes intervenus auprès de l'EPS Ducelia, à raison de 4 séances par semaine réparties sur les 3 secteurs permettant à chaque résident de participer aux séances d'activités physiques adaptées. Nous avons également pu intervenir au sein de l'accueil de jour auprès des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

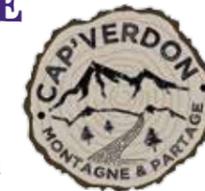
Les nouveautés de cette année

La Maison de santé de Castellane a mis en place deux programmes Sport-Santé pour les personnes atteintes de maladies Chroniques. Virginie est intervenue dans le versant sport, proposant des activités physiques adaptées afin de permettre aux patients de se remettre en mouvement en douceur.

Dans la continuité, Cap'Verdon a mis en place une section APA : Activités physiques adaptées, qui se déroulaient le lundi matin pour permettre aux personnes de poursuivre leurs efforts.

L'année prochaine, nous avons le projet d'ouvrir la section à un public plus large, toujours en partenariat avec la MSP de Castellane. Renseignez vous à la rentrée prochaine auprès de vos médecins si vous êtes intéressés.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et adhérents et toutes les personnes qui soutiennent de près ou de loin nos actions car sans vous rien ne serait possible !





AU FIL DU VERDON

C'est toujours avec autant de plaisir que toute l'équipe du fil du Verdon se retrouve les lundis et jeudis après-midi pour créer de nouveaux modèles qui enchantent les visiteurs qui se rendent à notre expo-vente.

L'année dernière celle-ci ayant eu du succès, nous avons décidé d'en refaire une nouvelle les 10, 11, 12 août prochains en l'église St Victor. Nous serons également présents au marché de Noël à Peyroules.

Venez nombreux découvrir les réalisations 2018.



LE COMITÉ DE JUMELAGE À PESCIASSEROLI

À notre arrivée, nos amis italiens nous ont accueillis chaleureusement dans leur famille.

Le lendemain matin, visite du village pour ceux qui ne connaissaient pas, à midi réception officielle à la mairie, l'après-midi, balade au site de la Camosciara, le soir repas en commun au cours duquel la chorale Décima Sinfonia nous a régalié de quelques belles chansons dont notre « Catouli Castellana », puis pour clore cette journée, nous avons participé à la préparation de l'Infiolata durant une bonne partie de la nuit.

Le dimanche, fête de l'Infiolata del Corpus Domini, une fête religieuse traditionnelle dont le thème cette année était : l'éducation des enfants.

Nous avons terminé cette journée par un repas partagé tous ensemble, en présence de la municipalité, les cadeaux échangés, nous nous sommes quittés en chantant les hymnes français et italien. Ce voyage riche en émotions a contribué à faire perdurer les liens qui nous unissent à nos amis de Pescasseroli.



ASSOCIATION D'ARTS DU SPECTACLE VIVANT

L'association créée en 2005 par Annabel Chauvet, enfant du pays de Castellane, diplômée en théâtre, propose un accès à la culture pour tous, de 7 à 77 ans.

Grâce à sa passion pour l'art, Annabel va transmettre à ses élèves et au public, dans des mises en scène originales où le spectateur sera toujours interpellé, sa vision du monde où la culture est un moyen de voyager, de ressentir, de réfléchir, de vivre et d'aimer.

Chaque semaine au cours de l'année et jusqu'au spectacle, sous la direction d'Annabel, la troupe de ses élèves, ou devrais-je dire les troupes (enfants, ados ou adultes), vont se retrouver pour travailler l'art du théâtre et l'amour de la culture. Le fruit de ces rencontres sera présenté en fin d'année, juste avant l'été, pour le plus grand plaisir de tous.

Mais ce n'est pas tout ! L'association des Cabotins s'implique dans la promotion de la culture dès que cela lui est possible.

Partenaire du théâtre Durance, elle propose à tarifs préférentiels des sorties au théâtre, transport en bus compris, pour profiter des programmations culturelles dans le département souvent éloignées de nos lieux de vie.

Ils participent aussi aux nombreuses manifestations culturelles du territoire. En passant par l'animation de la fête des Pétardiers de Castellane qu'elle a

animée pendant de très nombreuses années, par des lectures vivantes en médiathèques, des déambulations théâtrales, des soirées d'improvisation, Fête du parc du Verdon, fête du patrimoine, rendez-vous aux jardins, fête de la transhumance, soupe aux livres... Manifestation locale ou nationale, sur demande ou même commande, les Cabotins sont là pour faire partager leur amour de la culture et du spectacle vivant !

Pour la saison 2018, « les Cabotins » présentent « la capture du Verdon ». Création commandée par la Maison Nature et Patrimoine dans le cadre de son exposition « Histoires de barrages », en partenariat notamment avec EDF, cette fresque historique sur la construction des barrages sera présentée chaque vendredi soir de juin dans différents lieux du territoire près du cadre exceptionnel que nous procurent le Verdon et ses lacs.

Et peut-être en septembre, au pied du barrage de Chaudanne !

Alors, pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/lescabotins> et rendez-vous au forum des associations en septembre 2018.

En partenariat avec EDF et la Maison Nature & Patrimoine. Juin 2018

LA CAPTURE DU VERDON

Un spectacle sur l'histoire du barrage de Castellane

Participations : Cabotins - Réalisé par : LES CABOTINS - Exécuteurs : Cabotins du Verdon

Spectacle Familial

Spechtel familial, réinventé pour les

Vendredi 8 juin, 21h
Basse nautique du Sivocco
Castellane

Vendredi 15 juin, 21h
Snack du Lac
Saint-André les Alpes

Vendredi 22 juin, 21h
L'écluse
Comps-sur-Artuby

Vendredi 29 juin, 21h
Basse nautique
Saint-Julien du Verdon

Scoop !
Le chantier se termine !

Météo
Les soirées peuvent être fraîches en juin, pensez à vos couvertures !

Histoires de Barrages
Découvrez aussi :
- Histoires de Barrages - à la Maison Nature & Patrimoine.

Molière 2014

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE
Mignon, Neuge, Improvisation

BONNES VACANCES!!!

CASTELLANE



L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE LE ROC

L'Association d'Éducation Populaire le Roc, propose en plus de ses activités pérennes (VTT, chanterie, Brico rigolo, ski/snow, canoë-kayak, natation, randonnée, tir à l'arc tennis et tennis de table, Pilates, musculation) des cours de danse classique, jazz et de Zumba ainsi que des cours de gymnastiques Cuisses Abdo Fessiers. Grâce à l'ouverture du gymnase, le mardi une section sports de raquettes s'est mise en place, notamment des séances de **badminton** pour les enfants et les adultes. Le jeudi l'AEP anime des cycles de **sports collectifs** et le mercredi des activités multi-sports pour les enfants.

Grâce à l'ouverture du gymnase, le mardi une section sports de raquettes s'est mise en place, notamment des séances de badminton pour les enfants et les adultes. Le jeudi l'AEP anime des cycles de sports collectifs et le mercredi des activités multi-sports pour les enfants. L'association ouvre l'accueil de loisirs pendant la période estivale et pendant les vacances

Les sections VTT et Canoë-kayak ont participé à la fête de la montagne le 23 juin prochain.

Cette année, l'AEP en partenariat avec le Comité Départemental organise les 6 et 7 octobre : Le Free kayak Tour. C'est une compétition nationale de free style de



de printemps pour les enfants de quatre à onze ans. Les ados après avoir organisé le tournoi de foot du 19 juin se préparent un séjour en Corse pour le mois d'août. De plus, la Maison Nature et Patrimoine leur organise un stage vidéo sur la mise en valeur de notre patrimoine.

Mais les responsables et les animatrices de l'AEP n'en restent pas là ! Les enfants, les adolescents, les adultes des sections danses et chanterie ont proposé leur spectacle le samedi 19 mai lors de la fête de l'AEP. Malgré le temps, la journée fut réussie grâce à la qualité du spectacle et au partage de la paella géante !



boarder cross. On n'imagine pas ce que ces kayakistes peuvent faire avec leur embarcation !

Venez les voir évoluer devant la piscine et sur la vague du futur bassin de slalom !!

Enfin cet été nous ouvrons la base de location de canoë-kayak sur le lac de Castillon. N'hésitez pas à nous rendre visite.

Toute l'équipe de l'AEP vous souhaite un bon été !

CLUB DES AÎNÉS LA VAILLANTE

Partons à la découverte de l'Association...

Les activités pourraient se comparer à un menu dont les mets seraient servis par les différents responsables qui ont à cœur d'offrir variété et qualité.

Les activités variées :

- Activités culturelles : Voyages - Sorties à la journée, concours (photos), visites guidées des villages du département...
- Activités de détente : Scrabble, belote, forum des associations, participation à l'animation du village.
- Activités créatives : Art floral, décoration, cuisine...
- Activités physiques : Randonnées, pétanque...
- Informatique : utilisation d'un ordinateur, programmes personnalisés...

- Solidarité : Vente de biscuits en faveur des écoles de Madagascar,
- Actions sociales : Visites et assistance aux malades.



Sortie en Camargue le 15 mars 2018

La bonne ambiance, l'empreinte d'amitié et la quête de partage sont les ingrédients indispensables pour maintenir une association en bonne forme.

Voyages prévus

- Marché de Noël en Espagne
- Découverte de la Campanile en septembre (Italie)
- La Sardaigne en 2019



CLUB DES AÎNÉS « CASTELLANE LA VAILLANTE » - Boulevard Saint-Michel - 04120 CASTELLANE

LE MOT DE L'ADMR

Vous éprouvez des difficultés à accomplir les gestes du quotidien ?

L'ADMR peut vous apporter son soutien grâce à une offre de services à domicile modulable selon vos besoins.

Le service d'aide à domicile de l'ADMR vous permet de conserver votre autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie.

L'ADMR vous épaula ainsi pour l'entretien du logement et du linge, la préparation des repas mais peut également être à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette et vous accompagner dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

Parce que chaque situation est différente, nous cherchons à répondre au mieux à votre désir d'indépendance et d'autonomie.

Après écoute et analyse de vos besoins, nous vous proposons une Aide personnalisée.

- Nos services 7/7 jours
- Nos salariées : Agent à Domicile et Auxiliaire de Vie Sociale
- Notre intervention : Castellane, Demandolx, La Garde, Peyroules, Rougon et Soleilhas
- Tous publics : Personnes âgées, Personnes handicapées, Familles, Personne seules

- Les modes d'intervention : deux possibilités : Prestataire ou Mandataire.
- Les prises en charge sous certaines conditions

Pour les personnes retraitées (APA / CAISSE DE RETRAITE / MUTUELLE / COLLECTIVITE LOCALE / CCAS (AIDE SOCIALE))

Pour les personnes non retraitées (MUTUELLES-CAF / CPAM / CONSEIL DEPARTEMENTAL)

Le Service de CONFORT : Il s'agit de services accessibles à tous, qui améliorent la vie quotidienne -50% de Réduction ou Crédit d'impôt

- Les avantages fiscaux selon la législation en vigueur

Cesu préfinancé : pensez à vous renseigner !

Nous vous proposons nos nouveaux services

Contrats spécifiques pour les interventions à destination des personnes morales

Entretien des locaux/parties communes pour cabinets médicaux, gîtes, salles des fêtes, mairies/collectivités, entreprises, commerçants, artisans...



la référence du service à la personne

CASTELLANE
126, avenue Frédéric Mistral
Admr.castellane@wanadoo.fr
04 92 83 77 19
06.42.12.25.99





LES AMIS DE NOTRE DAME DU ROC

L'Association a pour but d'entretenir le site de Notre Dame du Roc et d'en assurer l'animation. Une équipe intergénérationnelle bénévole, très dévouée et volontaire répond à cet engagement avec ferveur et satisfaction.



Ce lieu est de plus en plus fréquenté par les touristes et les pèlerins enchantés de découvrir ce panorama merveilleux où d'un seul regard une mosaïque de paysages s'offre à nos yeux.

L'année 2018 verra certainement l'achèvement des travaux engagés pour la restauration de la crypte et financés par l'association.

Le travail en groupe dans une bonne ambiance est fort agréable, venez nous rejoindre.

L'association comprend 140 adhérents et chaque année des Castellans nombreux adhèrent pour contribuer à la vitalité de ce lieu symbole de la cité.

Les offices religieux sont célébrés fidèlement par le Père Jobert et le Père Benoit que nous remercions pour leur dévouement.

crypte et financés par l'association.

Pour 2019 quels projets ?

Une bannière, l'ancienne étant très fatiguée par les années... L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Mairie - 04120 CASTELLANE
e-mail : lesamisdendduroc@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Une médiathèque est un établissement, généralement public, qui conserve et donne accès à différents types de médias, permettant la consultation...bla...bla...bla... Non ! La médiathèque de Castellane, c'est avant tout « votre lieu »... il suffit de pousser la porte !

Nous vous proposons des livres, des CD, des DVD mais pas uniquement... Des animations : apéro-livre, jeux de société, l'heure des histoires, des dédicaces, des expositions, des ateliers d'écriture, des spectacles... Bref tout un programme !

La médiathèque de Castellane organise également des actions « hors les murs » :

Une chronique sur « Radio Verdon, des lectures à la Maison de retraite Ducélia et pour la première fois des ateliers Mémor'image financés par la Médiathèque Départementale à la Maison de retraite Ducélia Luca Marchesin, conteur et Perrine Boyer, illustratrice, sont venus à la rencontre des élèves de 5^e du collège du Verdon, des élèves de CMI de l'école élémentaire dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture financé par la DRAC.

Le 7 juillet 2018 : « Restitution de

la résidence d'artistes » dans le cloître du collège : exposition des travaux d'illustration de Perrine dès 9h30 et spectacle de contes de Luca à 18h.

Les évènements à venir :

- Apéro-livres
- Concert du groupe « BISSAP dans le cadre des « Musiques d'Automne » le 19 octobre 2018
- Dédicace »
- Festival du réseau des médiathèques : du 23 novembre au 9 décembre 2018

Rappelons que toutes ces animations, ces heures d'accueil et ces projets sont le fruit d'un travail collaboratif entre la Mairie de Castellane, la Médiathèque Départementale, la DRAC les associations locales, le réseau des médiathèques et surtout l'engagement sans faille d'une équipe de bénévoles motivée et disponible ! Venez, participez, et si vous souhaitez rejoindre notre équipe, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons !

- Le mardi : de 8h30 à 11h30
 - Le mercredi : de 14h à 18h
 - Le vendredi : de 10h à 11h30
 - Le samedi : de 10h à 12h
- Fermé le 1^{er} samedi du mois



Renseignements - Inscriptions : 06 86 85 44 22 www.facebook.com/raidverdonaventure

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018
CASTELLANE

COURSE D'ORIENTATION VTT TIR A L'ARC CANOE KAYAK

Vous reconnaissez-vous ?

Années 97/98

